



Premier comité de pilotage CitiPart à Saint-Germain-en-Laye (FR)

Jeudi 5 novembre 2015

Étaient présents :

L'équipe associative de la Maison de l'Europe des Yvelines ainsi que des représentants de la ville de Saint-Germain-en-Laye, des associations de jumelages des villes d'Aschaffenburg (Allemagne), Konstancin-Jeziorna (Pologne), Ayr (Ecosse), des établissements scolaires partenaires (Saint-Germain-en-Laye et Poissy), la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye, des associations culturelles de la ville, des réseaux partenaires. Les Missions Locales, non représentées lors de cette réunion, sont toutefois partenaires du projet.

Lieu : Maison de l'Europe des Yvelines

L'ordre du jour de cette séance de travail concerne l'avancement des travaux suite à la première rencontre multilatérale qui s'est déroulée du 27 septembre au 1^{er} octobre à Saint-Germain-en-Laye.

Ce premier comité de pilotage pose le cadre et la méthodologie pour pouvoir animer dans chaque territoire un groupe représentatif du tissu socioculturel de la ville associée autour des thématiques Solidarité, Tolérance et Paix. L'accent est mis sur le premier thème, à savoir la SOLIDARITÉ, car la rencontre multilatérale organisée à Varsovie aura lieu du 13 au 15 mars 2016.

Afin de renseigner les participants, l'équipe associative rappelle les résultats des travaux déjà menés.

I. Atelier « Open-Space » sur le thème SOLIDARITE

La **séquence « open space » menée le 28 septembre 2015** en présence de tous les partenaires européens ainsi que des partenaires locaux a permis de :

- 1) Définir la notion de solidarité et l'importance d'être solidaire
- 2) Souligner les conditions de vie et problèmes locaux
- 3) Proposer des activités possibles

Ainsi, il a été rappelé que la solidarité est souvent mise en œuvre au sein d'associations

Ensemble

- Ecouter et aider les autres
- Travailler ensemble pour atteindre des buts communs

Responsabilité et aide (mutuelle)



Conscience, sensibilité, empathie

Les formes de solidarité

- Solidarité directe = donations
- Solidarité indirecte = taxes pour financer les soins de santé et l'éducation ≠ charité

Limites

- Préservation de la paix : solidarité entre les Etats pour se protéger contre des interventions belliqueuses d'autres états, ce qui peut mener à une guerre

Pourquoi être solidaire ?

- Pour préserver la paix et la sécurité
- Pour favoriser la cohésion sociale
- Parce que « Un jour toi aussi tu pourrais être dans le besoin »

Quant aux conditions de vie et problèmes locaux, sont apparus en premier lieu :

- Le manque de confiance entre les personnes
- La mauvaise intégration des minorités
- La diminution des donations à cause de la crise économique
- Les donations qui ne parviennent pas toujours aux personnes qui en ont le plus besoin.

Les participants à l'atelier « open space » ont pu définir quelques activités autour desquelles travailler :

Dans le domaine de l'éducation :

- Education civique dans le programme officiel

Bénévolat dans les associations agissant dans la solidarité

Aide du voisinage pour augmenter la confiance et la cohésion sociale entre les citoyens

- Collectes dans les magasins et les écoles

Améliorer la communication avec les personnes ayant moins d'opportunités

- Campagnes dans les médias et les écoles

Plus de transparence dans la distribution des donations

- « Marché de la solidarité » : marché du cadeau où les marchandises peuvent être échangées ou tout simplement être données.

II. Présentation des **travaux des étudiants de SupdeVente** par **Sandrine Loisl**, **coordinatrice pédagogique**

La mission de la rédaction d'un questionnaire et de la mise en place de micros-trottoirs ayant été confiée à une école supérieure de Saint-Germain-en-Laye, la parole est donnée à la coordinatrice pédagogique de l'établissement. Elle travaille en coopération avec une formatrice en communication écrite/gestion de projet) qui assure l'animation des cours de communication auprès d'une quinzaine d'étudiants préparant un Bachelor en 3 ans. Le partenariat devrait se prolonger car ces étudiants affectés au thème de la Solidarité assureront un tutorat des élèves de la prochaine promotion qui eux s'investiront sur la thématique de la Tolérance. Puis le relais sera fait pour le thème de la Paix.

1^{ère} étape : tri des associations recensées dans le guide des associations du MAS et prise de rendez-vous avec leurs membres

2^{ème} étape : rendez-vous pris avec les élus de la ville impactés par la Solidarité

3^{ème} étape : constitution de fichiers et réalisation de questionnaires à destination des élus et des associations

4^{ème} étape : rédaction des questionnaires servant de base aux micros-trottoirs à destination des citoyens. Une priorité aux questions fermées est faite de façon à rendre possible le respect d'indicateurs d'évaluation. Le questionnaire rédigé servira de base à tous les partenaires européens du projet et les réponses seront analysées selon 4 indicateurs. Ainsi, grâce à cette méthodologie, la MdEY, coordinateur du projet, pourra présenter des statistiques d'évaluation sur le thème de la Solidarité.

III. Implication des différentes structures dans le projet :

Il est important de comprendre comment les acteurs locaux peuvent s'impliquer dans le projet CitiPart. Il a donc été question des :

- ❖ Activités conjointes menées par les associations culturelles et les établissements scolaires dans plusieurs quartiers, dont ceux réputés fragiles
- ❖ Interviews faites par des élèves de Poissy au sein de leur radio
- ❖ Activités avec les jeunes collégiens par le biais du service jeunesse et sports
- ❖ Activités des jumelages sur la solidarité
- ❖ Actions des réseaux partenaires

Ces discussions et échanges ont été utiles dans la formation des **tandems étudiants/associations** pour **mettre en place les micros-trottoirs**.

En tant que coordinateur du projet, la Maison de l'Europe des Yvelines a plusieurs missions dans le cadre de CitiPart :



1. organiser

- la visite de la Représentation du Parlement européen et la rencontre avec Alain Lamassoure, député européen d’Ile-de-France, parrain du projet courant janvier
- la conférence-débat SOLIDARITE à Saint-Germain-en-Laye courant février

2. gérer

- Les inscriptions à la rencontre multilatérale de Varsovie (mars 2016)
- La valorisation du projet sur le site web dédié au projet www.citipart.eu et la page Facebook <https://www.facebook.com/citipartnetwork>

3. rendre compte par

- des bilans des rencontres
- des présentations des résultats après la rencontre multilatérale
- des rapports aux financeurs du projet

4. communiquer sur le projet CitiPart et le valoriser

Via son propre site internet

Via la page Facebook dédiée au projet

Via des publications sur le futur site internet du projet CitiPart, en cours de développement pour fin novembre 2015



Le projet CitiPart est financé grâce au soutien de :



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication reflète uniquement les opinions de l’auteur, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l’usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

